Envoyé en préfecture le 12/11/2021
Reçu en préfecture le 12/11/2021
Affiché le
ID : 064-246400337-20211104-D2021_128-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2021-128

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 4 novembre 2021)

Date de convocation : 14 octobre 2021
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 27
Nombre de délégués votants : 32

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 4 novembre 2021 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes BERGES, LAHOURATATE, BLANCHET, BARRAQUE, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, LOUSTAU, CARRERE, VISSE, SASSOUBRE, CARREY, CASADEBAIG, MONGAUGE, LABERNADIE, GABASTON, LEGLISE, SANZ et GARROCQ.

Absents ou excusés : Mmes MOURTEROT, CANDAU, GANTCH, POUEYMIROU-BOUCHET, CASSOU, TOULOU.

Pouvoir : Mme MOURTEROT à M. AUSSANT
Mme CANDAU à Mme BERGES
Mme GANTCH à Mme BARRAQUE
Mme POUEYMIROU-BOUCHET à Mme MOULAT
Mme CASSOU à M. CASADEBAIG

Secrétaire de séance : M. CARRERE

OBJET : ECONOMIE - PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE TIERS LIEU – DEMANDE DE SUBVENTION

RAPPORTEUR : Monique MOULAT, Vice-Présidente

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la communauté de communes accompagne les entreprises du territoire dans leurs divers projets, notamment la recherche de solutions immobilières et foncières pour installer, maintenir et développement leurs entreprises sur le territoire.

Ainsi, après avoir réhabilité une ancienne usine en hôtel d'entreprises, la communauté de communes a souhaité mettre en place un espace tiers-lieu au sein de l'Espace Pachou. Cet espace permettra à toute personnes intéressée (salariés, indépendants, associations, étudiants, etc.), d'avoir accès à un espace detravail partagé.

Il s'agit d'une première phase du projet de tiers-lieu qui fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Groupement d'Action Local LEADER HAUT BEARN. L'année 2022 sera consacrée au projet de diversification de cet espace afin de développer un espace FabLab (mise à disposition d'outils et de machines de conception).

Objectifs du projet :

- Diversifier l'offre immobilière à destination des entreprises
- Répondre aux besoins des travailleurs dont l'activité ne nécessite pas la location pérenne d'un Bureau
- Pouvoir répondre aux demandes ponctuelles d'accès à des espaces de travail
- Redynamiser l'économie locale et revitaliser les espaces ruraux
- Fixer les populations actives sur le territoire
- Œuvrer en faveur de la transition écologique en limitant les trajets domicile-travail
- Créer du lien et des synergies entre les acteurs économiques du territoire

Envoyé en préfecture le 12/11/2021
Reçu en préfecture le 12/11/2021
Affiché le
ID : 064-246400337-20211104-D2021_128-DE

Public visé :
- Les travailleurs indépendants
- Les entreprises
- Les associations
- Les salariés en télétravail
- Les étudiants
- Les demandeurs d'emplois
- Toutes personnes souhaitant avoir accès à un espace de travail partagé

Budget prévisionnel :

DEPENSES PREVISIONNELLES	
Dépenses	**Montant HT**
Aménagement mobilier de l'espace	6 286,22 €
Travaux d'électrification de l'espace	17 000,00 €
Frais salariaux	11 180,46 €
Coûts indirects	1 677,07 €
TOTAL	**36 143,75 €**

FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Subvention DETR (46,80%)	16 915,00 €
Subvention LEADER (33,20%)	12 000,00 €
Autofinancement (20%)	7 228,75 €
	36 143,75 €

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- ADOPTE le présent rapport **;**

- VALIDE le projet et son budget prévisionnel ;

- AUTORISE le Président de la communauté de communes à engager toute démarche et signer tous lesdocuments nécessaires à la bonne mise en œuvre des opérations sus-indiquées.

Communauté de communes Vallée d'Ubaye 04260 ARUDY

Le Président

Jean-Paul CASAUBON